

Question écrite de Mme Fraiteur relative aux « Arbres manquants dans le quartier du Vivier d'Oie »

Des riverains m'ont signalé une série d'arbres manquants dans leur quartier du Vivier d'Oie :

- Avenue Beloeil, aux Nos. 12 et 15 (les carrés sont faits)
- Avenue du Prince de Ligne, toute la rue, depuis la place St-Job jusqu'à l'Avenue de Beloeil (les carrés sont faits)
- Place du Vivier d'Oie, près du fritkot, 1 arbre (le carré est fait)
- Avenue du Maréchal, il manque le 3e arbre à gauche et aux Nos 19, 21, 23, 26 et le dernier arbre sur le coin gauche juste avant l'entrée dans la forêt.
- Avenue des Chênes, **en partant de la forêt**. Les deux premiers arbres à gauche.
- Avenue André Ryckmans, Nos 12 et 16 (les carrés sont faits)
- Le long de la bande verte en lisière du chemin de fer, du croisement de l'Avenue de Beloeil jusqu'à l'aubette de bus, près du fritkot place St Job manque cruellement de plantations. Il y a également des trous dans les haies.
- Sur le "nouveau parking" de l'Avenue du Prince de Ligne, juste en face de l'Avenue de Beloeil des plantations seraient les bienvenues, deux emplacements en terre sont déjà prévus.

Pourriez-vous me dire si des plantations aux endroits susmentionnés sont prévues et si oui, à quel moment ?
Ne pourrait-on pas en profiter pour y planter des arbres fruitiers et des nichoirs pour les oiseaux ?

Réponse:

- Avenue Beloeil, aux Nos. 12 et 15 (les carrés sont faits) → Ces arbres seront replantés en mars 2019 ;
- Avenue du Prince de Ligne, toute la rue, depuis la place St-Job jusqu'à l'Avenue de Beloeil (les carrés sont faits) → Le sous-traitant de la voirie interviendra en mars 2019 pour effectuer les plantations ;
- Place du Vivier d'Oie, près du fritkot, 1 arbre (le carré est fait) → Plantation non prévue, sera programmée en automne 2019 ;
- Avenue du Maréchal, il manque le 3e arbre à gauche et aux Nos 19, 21, 23, 26 et le dernier arbre sur le coin gauche juste avant l'entrée dans la forêt. → Ces replantations n'ont pas été réalisées car elles entrent en concurrence avec de grands arbres d'alignement situés dans les propriétés privées. Si l'on plante de jeunes sujets en dessous de la couronne de grands arbres, ils n'auront aucune chance de survie ou pousseront de travers ;
- Avenue des Chênes, **en partant de la forêt**. Les deux premiers arbres à gauche → un arbre seulement sera replanté, en automne 2019. Il n'y a de place que pour planter un seul arbre ;
- Avenue André Ryckmans, Nos 12 et 16 (les carrés sont faits) → ces arbres ont été replantés en mars 2019 ;
- Le long de la bande verte en lisière du chemin de fer, du croisement de l'Avenue de Beloeil jusqu'à l'aubette de bus, près du fritkot place St Job manque cruellement de plantations. Il y a également des trous dans les haies. → Il s'agit d'une haie plantée sur un terrain appartenant à Infrabel ;
- Sur le "nouveau parking" de l'Avenue du Prince de Ligne, juste en face de l'Avenue de Beloeil des plantations seraient les bienvenues, deux emplacements en terre sont déjà prévus. → Le sous-traitant de la voirie interviendra en mars 2019 pour effectuer les plantations.

Ne pourrait-on pas en profiter pour y planter des arbres fruitiers et des nichoirs pour les oiseaux ?

Les plantations évoquées ci-dessus entrent dans le cadre du remplacement ponctuel d'arbres d'avenue morts, malades ou abîmés. La replantation est donc effectuée avec la même essence de façon à garder une certaine harmonie dans les alignements. Les plantations d'arbres fruitiers retiennent toute l'attention du Service Vert et de son échevinat. Cependant, elles sont plus adaptées dans des parcs, squares ou petits espaces verts (fruits tombant en voirie, sur les voitures...). De manière générale nous favorisons également la plantation d'arbres fruitiers dans les jardins des bâtiments communaux, écoles et crèches. Elle peut s'envisager en voirie s'il y a une demande collective en ce sens. La pose de nichoirs dans les arbres d'alignement de certaines rues sera également envisagée en 2019 (et les années prochaines) dans plusieurs voiries, parcs et espaces verts de la commune d'Uccle.